



# La Voie À Suivre

RÉEH

536

30 Août 2008

29 AV 5768

Publication

HEVRAT PINTO

Sous l'égide de

RABBI DAVID HANANIA

PINTO CHLITA

11, rue du plateau

75019 PARIS

Tel: 01 48 03 53 89

Fax 01 42 06 00 33

[www.hevratpinto.org](http://www.hevratpinto.org)

Responsable de publication

Hanania Soussan

Dédié à la mémoire de  
Esther Bachar Bat Avraham

## GARDE TA LANGUE !

*Il doit donner tout  
ce qu'il possède*

*Si l'on s'aperçoit que du fait qu'on ne révèle pas un secret à d'autres, on va subir une lourde perte, par exemple si l'on dépend d'autres personnes et qu'à cause de cela on va être renvoyé de son travail et qu'on n'aura plus ensuite de quoi nourrir sa famille, c'est malgré tout interdit. Et comme pour toutes les autres interdictions, on est obligé de donner tout ce qu'on a plutôt que de transgresser, comme il est expliqué dans Yoré Déa 157, 1.*

(*'Hafets 'Haïm*)

## L'HOMME VAUT PLUS QUE LA BÊTE

(PAR RABBI DAVID HANANIA PINTO CHLITA)

**V**ous êtes des enfants pour Hachem votre D., ne vous tailladez pas et ne vous rasez pas entre les yeux pour le mort, car tu es un peuple saint pour Hachem ton D., et Hachem t'a choisi pour être pour Lui un peuple de prédilection entre tous les peuples sur la face de la terre, tu ne mangeras aucune abomination. » Du fait qu'il est dit « Vous êtes des enfants » et ensuite « ne vous divisez pas », on comprend que si vous n'aviez pas été des enfants, on ne vous aurait pas ordonné cela. Mais il faut comprendre le rapport entre ces deux notions ! De plus, quel rapport y a-t-il entre ne manger aucune abomination et l'interdiction de se taillader pour un mort ? Pourquoi la Torah les a-t-elle juxtaposés ? Les Sages ont enseigné dans la Michna : « L'homme est aimé car il a été créé à l'image de D., et c'est un amour supplémentaire de lui avoir fait savoir qu'il a été créé à l'image de D., ainsi qu'il est dit : « A l'image de D. Il a fait l'homme » ; les bnei Israël sont aimés car ils sont appelés enfants de D., c'est un amour supplémentaire de leur avoir fait savoir qu'ils étaient appelés enfants de D., ainsi qu'il est dit : « Vous êtes des enfants pour Hachem votre D. » Le Tanna a choisi ces deux choses-là à la gloire de l'homme parce qu'elles sont égales. En effet, l'image du roi est comme le roi lui-même, et celui qui méprise l'image du roi n'a pas seulement méprisé cette image, mais également le roi lui-même, car s'il n'avait pas eu l'intention de le dénigrer, il n'aurait pas méprisé son image. Il s'ensuit donc que celui qui méprise et dénigre le fils du roi a porté préjudice au roi lui-même, c'est pourquoi le Tanna a répété ces deux choses à cause de l'amour de l'homme. Du fait que les bnei Israël ont été créés à l'image de D., il leur est interdit de se porter atteinte à eux-mêmes, car lorsque l'homme se taillade, il abîme et méprise l'image du roi. Donc du fait qu'ils sont ses enfants, Hachem leur a interdit de se taillader, car celui qui fait du mal au fils du roi, c'est comme s'il avait porté atteinte au roi lui-même, c'est pourquoi il est dit « vous êtes des enfants » et aussi « Hachem votre D. » à propos de l'interdiction de se taillader : que ce soit parce que Je suis votre Père ou parce que Je suis votre Roi et votre D., Je vous interdis ces choses.

De plus, Hachem a ordonné à Ses enfants de ne pas se rendre répugnants par des aliments interdits, car du fait qu'Il est leur père, Il sépare Ses enfants de choses qui causent du tort à l'âme et au corps, or il n'y a aucun aliment interdit par la Torah qui ne contienne pas quelque chose de nuisible pour le corps ou pour l'âme. Rabbeinou Be'hayé a écrit : la séparation que la Torah a établie entre les aliments permis et interdits est destinée à purifier l'âme, car les mitsvot sont la vie du corps et de l'âme, ainsi que l'a dit Chelomo : « elles sont vie pour celui qui les trouve, et guérissent toute chair », elles sont vie pour celui qui les trouve, c'est la vie de l'âme, et guérissent toute chair, c'est la vie du corps. Les aliments interdits par la Torah nuisent au corps et engendrent dans l'âme la cruauté et d'autres défauts, parce qu'ils sont de nature grossière et contiennent de l'humidité. Les médecins le savent bien. Il convient à ceux qui ont reçu la Torah de purifier leur cerveau par des aliments purs et de se garder de la cruauté. C'est le sens de l'enseignement : « Quelle importance cela a-t-il pour Hachem que la bête soit égorgée par le cou ou par la nuque ? » Les mitsvot n'ont été données que pour en purifier les créatures !

Hachem a fait tellement attention à l'honneur de Ses enfants qu'Il leur a de plus interdit de manger le sang, les insectes et choses semblables, tout ce qui peut rendre le corps répugnant, car celui qui respecte les enfants du roi, c'est comme s'il respectait le roi lui-même. Comme ils évitent les aliments qui rendent le corps abominable, l'Écriture le leur compte comme s'ils avaient honoré le roi lui-même, c'est pourquoi Il leur donne là-dessus une récompense.

Nos Sages ont dit dans la Michna qu'il est écrit « prends courage afin de ne pas manger le sang, car le sang est l'âme ». S'il y a une récompense pour s'éloigner du sang, qui éveille le dégoût chez l'homme, s'éloigner du vol et de la débauche, par lesquels l'homme est attiré et qu'il désire, vaudra à combien plus forte raison du mérite à la personne elle-même, à ses descendants et aux descendants de ses descendants, jusqu'à la fin de toutes les générations. Rabbi Hanania ben Akachia dit : « Le Saint béni soit-Il a voulu donner du mérite à Israël, c'est pourquoi il a multiplié pour eux la Torah et les mitsvot, ainsi qu'il est dit : Hachem a désiré pour rendre juste, il a augmenté et magnifié la Torah », et le Rivan explique : pour qu'on reçoive une récompense en évitant les fautes ; c'est pourquoi Il a augmenté les mitsvot, car il n'y avait pas de nécessité à donner plusieurs mitsvot et plusieurs mises en garde à propos des êtres rampants et des cadavres, étant donné qu'il y a une personne qui n'en est pas dégoûté, mais c'est pour qu'on reçoive une récompense de les éviter.

Les Sages ont dit dans la Aggda : Si tu veux connaître la différence entre les agissements de notre D. et les agissements des nations, quand le roi édicte des décrets même mauvais, personne ne peut les discuter, et même ainsi, celui qui les accomplit ne reçoit aucune récompense et celui qui les transgresse est mis à mort. Mais quand le Saint béni soit-Il édicte des décrets en faveur des bnei Israël, s'ils les observent Il leur donne une récompense. Or il est écrit « vous ne vous tailladerez pas pour un mort », alors que les nations se tailladent pour les morts et se font souffrir, ainsi qu'il est dit : « vous vous êtes incisés comme ils le font », et qu'est-ce que le Saint béni soit-Il dit aux bnei Israël ? « Je suis Hachem », Qui donne fidèlement une récompense. Il leur dit : ne vous causez pas de mal, et Je vous donnerai une récompense.

De plus, la Torah a sanctifié les bnei Israël également dans ce qui leur est permis, ainsi qu'il est dit : Sanctifie-toi dans ce qui t'est permis. D. a voulu séparer les bnei Israël de la bête, afin qu'ils ne lui ressemblent pas, car les Sages ont dit : les hommes sont comparables à six choses, trois qui concernent les anges et trois qui concernent les bêtes. Ils ont du discernement comme les anges du service, marchent debout comme les anges du service, et parlent la langue sacrée comme les anges du service. Par ailleurs, ils mangent et boivent comme les bêtes, se reproduisent comme les bêtes et évacuent comme les bêtes.

Comme les choses dans lesquelles l'homme est semblable à la bête sont en nombre égal aux choses dans lesquelles il est semblable aux anges du service, on ne sait pas auxquels il ressemble le plus. Mais quand il s'écarte des aliments interdits et se sanctifie dans ce qui lui est permis, sa nourriture n'est plus semblable à celle de la bête, car la bête mange tout ce qu'elle trouve et peu lui importe si sa nourriture va lui donner des caractéristiques nuisibles ou pas. On peut alors dire que l'homme ressemble aux anges du service en quatre choses et à la bête en deux, par conséquent il ressemble davantage aux anges du service qu'à la bête.

Il est dit dans la Aggda : « Tu sauves l'homme et la bête, Hachem », par le mérite de la bête Tu sauves l'homme. Comment cela ? Si l'on dit que l'homme est plus cher à Ses yeux que la bête, pourquoi a-t-on besoin du mérite de la bête ? Mais quand l'homme commet de mauvaises actions, il devient moins que la bête et n'est sauvé que par le mérite de la bête, car la bête ne peut pas commettre de mauvaises actions. Quant à l'homme, comme il a reçu la Torah et les mitsvot, s'il le mérite il monte de niveau, et il ressemble aux anges du service, ainsi que le disent les Rabbanim, et s'il ne le mérite pas, il descend de niveau et ressemble à la bête, alors il n'est sauvé que par le mérite de la bête, qui ne sait pas agir mal.

# A PROPOS DE LA PARACHA

## L'air vicié

*Vous détruirez certainement tous les endroits où les peuples ont adoré des idoles (12, 2)*

Le péché salit l'air, et celui dont le cœur n'est pas parfait et pur est très influencé par l'air de la faute qui rend le monde épais, à plus forte raison à l'endroit même où la faute a été commise. Il est écrit dans le Séfer Ha' Hassidim que si quelqu'un était sur le point d'acheter un appartement ou une maison, qu'il n'achète pas une maison où a déjà habité quelqu'un d'autre, car il est possible qu'une faute y ait été commise, et cela aura une mauvaise influence sur ceux qui viendront y habiter ensuite.

On raconte que quelqu'un était sorti seul de la ville. Des brigands l'ont attaqué et voulaient le tuer. Ses supplications pour qu'ils le laissent en vie à cause de sa famille et de ses enfants ne servaient à rien. Même l'argent qu'il proposa de leur donner ne réussit pas à les attendrir. Ils insistaient pour le tuer, car le désir de tuer brûlait en eux, ils aspiraient à voir le sang versé. Quand ce malheureux vit qu'ils étaient absolument décidés à le tuer et qu'il n'avait aucune chance de sauver sa vie, il leur présenta une dernière requête : il était prêt à mourir de leurs mains, mais qu'ils lui rendent le service de ne pas le tuer à l'endroit où ils se tenaient, juste un peu plus loin, là ils pourraient mettre leur projet à exécution. Ils acceptèrent de faire cela pour lui et de s'éloigner de cet endroit pour aller ailleurs. Et voici qu'une fois qu'ils se furent éloignés, les meurtriers sentirent que la colère qui les enflammait allait en s'apaisant, au point qu'elle s'affaiblit complètement et qu'ils le laissèrent partir en vie. Le secret est qu'au premier endroit, il était apparemment déjà arrivé qu'il y ait eu un meurtre. L'endroit était rempli d'impureté, la terre était pleine de sang, le venin du meurtre y coulait, et quand ces meurtriers étaient passés à cet endroit, une force de meurtre s'était ajoutée en eux et il en était résulté une grande puissance du mal, au point qu'ils ne pouvaient plus se libérer de cette force d'impureté qui était descendue sur eux. C'est seulement après qu'ils soient passés ailleurs que le lien entre eux et le premier endroit s'était rompu. Il ne restait alors que ce qui était mauvais en eux, alors ils ont pu renoncer à leur projet car leur force du mal s'était considérablement affaiblie.

(Kol Tsophaiikh)

## L'individu et la communauté

*Vois, Je place devant vous aujourd'hui la bénédiction et la malédiction (11, 26)*

Le verset commence au singulier, « vois », et termine au pluriel, « devant vous ».

On sait que le monde est jugé d'après la majorité, ainsi qu'il est écrit dans le traité Kidouchin, « si l'homme fait une seule mitsva, heureux est-il d'avoir fait pencher lui-même et le monde entier du côté du mérite. » C'est ce que dit le verset, « vois », c'est-à-dire toi, l'individu, vois ce qui dépend de toi et de tes actes, car « Je place devant vous aujourd'hui la bénédiction et la malédiction », devant la communauté, justement, car la bénédiction et la malédiction dépendent de la majorité du peuple. Par conséquent combien est grande la responsabilité de chaque individu de ne pas faire pencher la majorité vers le mal !

(Av Beit Din Slotzk)

## Un prophète mensonger

*« N'écoute pas les paroles de ce prophète ou de cet homme qui a fait un rêve, car Hachem votre D. vous met à l'épreuve pour savoir si vous aimez Hachem votre D. de tout votre cœur et de toute votre âme. »*

Apparemment, l'épreuve de ne pas se laisser séduire par un prophète mensonger est une épreuve de la foi en Hachem : ne pas se laisser leurrer par un prophète qui a donné un signe ou un miracle en modifiant la nature du monde. Quel rapport cela a-t-il avec l'amour de Hachem, et pourquoi l'épreuve consiste-t-elle à savoir « si vous aimez Hachem votre D. de tout votre cœur et de toute votre âme » ?

Ici, cela signifie que de même qu'une mère dont l'amour pour son fils est enraciné en son âme sans aucune possibilité d'échanger son fils contre quoi que ce soit d'autre au monde, ni signe ni miracle, l'amour de Hachem signifie que son amour doit être enraciné dans l'âme au point qu'il y ait une intuition qui ne permette pas de se tromper sur la vérité, même quand tous les signes et tous

les miracles sont du côté du mensonge. C'est le sens de : « pour savoir si vous aimez Hachem votre D. de tout votre cœur et de toute votre âme. »

## Une leçon

*Installé dans la plaine (11, 30)*

La Guemara dit dans le traité Sota : « Ils sont installés entre les montagnes et les collines, en face du Guilgal », or ils n'ont pas vu le Guilgal ! Rabbi Eliezer ben Ya'akov a dit : Ce verset vient uniquement leur montrer la façon de se conduire. Derekh – allez par le chemin (derekh) et non par les champs et les vignes ; « Hayochev » : allez par les lieux habités (yéchouv) et non par les déserts, « baarava » : allez par la plaine (arava) et non par les montagnes et les collines. On peut expliquer que les Sages nous ont suggéré par là une leçon : la Torah ne nous demande pas que l'homme se mortifie et se prive de tout ce qui est bon. Au contraire, D. a implanté en nous la vie de ce monde-ci, et ce que nous a interdit la Torah est uniquement du superflu, il ne s'agit pas de se séparer de la vie. Voici donc ce que cela signifie : quand les bnei Israël sont rentrés dans le pays, un bon pays où coulent le lait et le miel, peut-être auraient-ils été tentés de dire : il ne nous reste qu'à profiter pleinement de ce monde-ci, « chacun sous sa vigne et sous son figuier », mangeons et rassasons-nous. C'est pourquoi Hachem leur a montré la voie : qu'ils aillent « au milieu du chemin », par la voie royale, « et non par les champs et les vignes », c'est-à-dire qu'ils ne prêtent pas attention uniquement aux champs et aux vignes. Mais également l'inverse, qu'ils ne se séparent pas « vers le désert », en se mortifiant et en se séparant de la vie de ce monde-ci, c'est pourquoi Il a dit : allez par les lieux habités et non par le désert. Il les a en outre avertis de marcher par la voie du milieu même en ce qui concerne la spiritualité, c'est-à-dire « dans la plaine » et non « dans les montagnes et les collines », pour rechercher des niveaux extraordinaires, ne cherche pas quelque chose qui est trop extraordinaire pour toi.

(Atéret Paz)

## L'essentiel de la tsedaka

*Tu lui donneras certainement, et il ne te paraîtra pas mauvais de lui donner, car à cause de cela Hachem ton D. te bénira (15, 10).*

On peut expliquer cet enseignement d'après le verset « quand un homme fait un vœu à Hachem, il ne profanera pas sa parole, il fera tout ce qui est sorti de sa bouche ». La Torah a également mis en garde : « Tu observeras ce qui sort de ta bouche et tu accompliras le vœu que tu as fait pour Hachem ton D. que tu as prononcé par ta bouche. » Pour la Guemara, « par ta bouche », c'est la tsedaka. Je pense que l'essentiel de la mitsva de tsedaka n'est pas ce que l'on donne au pauvre, c'est la façon dont on le lui donne, comment on lui parle quand on lui donne. Celui qui lui parle doucement reçoit beaucoup de bénédictions, parce que quand il lui parle au cœur, le reçoit aimablement et l'accueille comme son frère, par tout cela il le fait revivre. L'homme ne donne pas cette tsedaka avec la main, mais avec la générosité de son cœur. La Torah nous enjoint : « Tu observeras ce qui sort de ta bouche et tu accompliras le vœu que tu as fait pour Hachem ton D. », c'est-à-dire que même si tu as donné le montant de ton vœu et accompli ce qui est sorti de tes lèvres, il faut faire attention à « ce qui sort de ta bouche », au moment où l'on donne la tsedaka. Rapproche le pauvre par des paroles douces qui attirent le cœur, car l'essentiel de la mitsva de tsedaka est ce qui sort de ta bouche. C'est pourquoi « quand un homme fait un vœu à Hachem, il ne profanera pas sa parole », il ne rendra pas sa parole profane, en lui donnant par la main mais en le repoussant par la bouche avec des paroles dures, car l'essentiel est de faire tout ce qui sort de la bouche. L'acte est ce qui sort de la bouche, c'est-à-dire la façon de parler au pauvre. La Torah a écrit « Prends garde qu'il n'y ait une chose mauvaise en ton cœur et que tu te dises... que tu portes un mauvais regard sur ton frère l'indigent et que tu ne lui donnes pas », et que de plus tu grinces des dents contre lui et que tu le renvoies avec des paroles dures. Car tu dois certainement lui donner, et de plus, qu'il ne te paraisse pas mauvais de lui donner. Tu lui donneras avec affabilité et de tout cœur, car à cause de cela, à cause de tes paroles au pauvre, Hachem ton D. te bénira. En effet, l'acte lui-même ne l'aidera pas définitivement, il ne cessera pas pour autant d'être un pauvre, et tu auras besoin de lui donner à nouveau. Du fait que tu lui donnes généreusement et sans que cela te paraisse difficile, mais avec amabilité, à cause de cela Hachem ton D. te bénira.

## A LA LUMIERE DE LA PARACHAH EXTRAIT DE L'ENSEIGNEMENT DU GAON ET TSADIK RABBI DAVID 'HANANIA PINTO CHELITA

### *Tourne-la et retourne-la*

*Vois, Je place devant vous aujourd'hui la bénédiction et la malédiction.*

Le mot « reeh » (vois) a la même valeur numérique que « or » (la lumière). Moché a dit aux bnei Israël : « Ne dites pas que vous en êtes arrivés à comprendre les raisons des mitsvot et à distinguer entre une mitsva légère ou grave, par votre vie, il y a en toute mitsva de grandes lumières qu'aucun homme ne peut voir ! » Plus l'homme étudie la Torah, plus il y découvre de lumière, ainsi que l'ont dit nos Sages : « Tourne-la et retourne-la. » Nos Maîtres ont dit que le Saint béni soit-Il a caché la lumière primordiale à l'intérieur de la sainte Torah. Donc celui qui étudie la Torah pour elle-même mérite de profiter de cette lumière. La Guemara enseigne à ce propos : « Celui qui étudie son passage cent fois n'est pas semblable à celui qui l'étudie cent et une fois. » En effet, celui qui a étudié et creusé plus de cent fois sans s'estimer satisfait, c'est parce qu'à chaque fois qu'il étudie, il mérite de découvrir encore une lumière qu'il n'avait pas découverte auparavant, alors son âme s'attache à la Torah de plus en plus. Il faut en tirer la leçon, quand parfois, certaines personnes rassemblées pour écouter un cours se plaignent en disant : « Nous avons déjà entendu cela, cela n'ajoute pas grand-chose, pourquoi écouter une nouvelle fois ? »

## LA RAISON DES MITSVOT

### *CAR ELLES SONT NOTRE VIE*

*« Voyez, Je place devant vous aujourd'hui la bénédiction (11, 26) »*

Dans la bénédiction de la Torah, nous disons « Qui nous a donné une Torah de vérité et a implanté en nous la vie éternelle. » Là où est la vérité, il est obligatoire qu'il y ait la vie. Une vérité qui n'est pas vivante n'est pas une vérité. Il en va de même du Rav et de l'élève. Quand est-ce que l'élève reconnaît que la Torah de son maître est vérité ? Quand le Rav vit de sa Torah. La Torah est une Torah de vie. L'étude de la Torah qui n'a pas de vie en elle ne peut pas être véritable.

Combien cela donne de responsabilité à l'instituteur ! Il peut enseigner un verset de la Torah et lui donner plusieurs explications, et pourtant le verset reste sec. Les élèves connaîtront le verset, mais ne sentiront pas la vérité cachée dedans. Alors que parfois, l'instituteur enseigne une seule explication du verset, très simple, mais l'élève perçoit l'enthousiasme intérieur de son Rav, alors les choses s'éclairent et il en ressent la vérité (Le Rav Wolbe zatsal).

Nous prions pour « nos descendants et les descendants de ton peuple, la maison d'Israël », car quand est-ce que nous pouvons mériter de faire hériter la Torah à nos descendants et à nos élèves, qui sont également nos descendants ? Quand la Torah nous est agréable et est absorbée par notre sang. A ce moment-là, la Torah est notre intériorité et c'est elle notre vie. Alors, nous pouvons faire hériter la Torah à d'autres. Ce qui n'est pas le cas quand elle est uniquement chez nous extérieure et intellectuelle : alors nous n'avons d'influence ni sur nos élèves ni sur nos enfants, c'est pourquoi après la demande de « rends agréable », nous pouvons demander que notre Torah ait une influence sur les autres.

Il faut faire pénétrer dans le cœur des élèves le désir de l'étude en leur faisant acquérir l'amour de la Torah. C'est cela la base qui les fera rester dans l'étude de la Torah. Comme les enfants ont le cœur pur, on peut fixer dans leur cœur les principes de l'éducation, et quand ils grandiront et arriveront à la yéchivah guedola, ils continueront à se nourrir des mêmes principes qu'ils ont reçus dans leur enfance. Mais si les bases ne sont pas là depuis le 'heder, il n'y a pas sur quoi construire dans l'avenir. On sait que plus on construit un bâtiment élevé, plus les fondements doivent être profonds, et plus les fondements sont profonds et bien construits, plus on peut construire haut. Inversement, toute petite faille dans les fondements met en danger le bâtiment entier. C'est pourquoi notre rôle est de préparer des fondements solides et puissants.

(Messilot 'Haïm Ba'Hinoukh)

## HISTOIRE VECUE

### *Un double emprunt*

Un riche qui avait perdu ses biens rentra chez Rabbi Akiva Eiger pour lui demander de lui prêter cent pièces d'or.

A ce moment-là, Rabbi Akiva Eiger n'avait pas d'argent, mais comment renvoyer sans rien quelqu'un qui vient demander ? Le Rav prit l'un des bijoux en or de sa femme, le donna à l'homme et lui dit : « Allez le donner en gage, et on vous en donnera cent pièces d'or. »

L'homme prit le bijou et remercia le Rav. Il alla le mettre en gage et en reçut deux cents pièces d'or. Au bout d'un long temps, il n'avait toujours pas racheté le gage, et l'épouse de Rabbi Akiva Eiger décida d'aller le faire elle-même. Là, on lui apprit que l'homme avait reçu pour ce bijou non pas cent, mais deux cents pièces d'or.

Elle rentra chez elle furieuse et dit à son mari : « Tu es un naïf, et des gens malhonnêtes utilisent ton innocence ! »

« Que veux-tu dire ? » s'étonna le Rav.

« Je parle de ce juif dont tu as eu pitié et à qui tu as donné mon bijou en or. Cela ne suffit pas que jusqu'à aujourd'hui il n'a pas racheté le bijou, mais il en a reçu deux cents pièces d'or et non cent comme tu le lui avais prescrit ! »

Quand Rabbi Akiva Eiger entendit cela, son visage se couvrit de tristesse. « C'est uniquement de ma faute, dit-il, l'homme avait apparemment besoin de deux cents pièces d'or, mais il a eu honte de me demander une telle somme, c'est pourquoi il a demandé cent. » Et à partir de ce jour-là, Rabbi Akiva Eiger accorda à tous ceux qui lui demandaient quelque chose le double de ce qu'ils demandaient.

## LES ACTES DES GRANDS

### *L'âme de l'homme est la lumière de Hachem*

Le pieux Rabbi Avraham, auteur de « Chibolei HaLéket », témoigne sur lui-même dans son introduction à son livre : Je vais évoquer ici les merveilles que Hachem a faites pour moi quand j'ai subi des épreuves au moment où j'étais malade. J'étais alité, et je n'en pouvais plus de douleur. Je pensais que ma vie arrivait à sa fin, je souffrais au point que mes proches s'éloignaient de moi, car j'étais une charge pour ma famille. J'étais bouleversé et je tremblais en me rendant compte que le chemin était long, les provisions bien maigres, et que l'on s'apprêtait à veiller sur la sortie de mon âme quand on eut constaté que je m'étais refroidi et que j'étais agonisant. Ceux qui étaient auprès de moi firent sortir ma femme et mes enfants, ainsi que les autres proches, car ils voyaient des signes indiquant que l'âme était près de quitter le corps, et mon visage se décomposait. Mais Hachem, dans Sa bonté, « m'a infligé des souffrances mais ne m'a pas livré à la mort ». Ce n'est pas par mon mérite mais uniquement par celui de mes saints ancêtres.

Dans une vision, j'ai vu de mes yeux un homme petit qui se tenait devant moi avec une bougie allumée à la main. En un clin d'œil, il l'a éteinte, puis l'a rallumée rapidement devant mes yeux. J'ai dit : « Je vous en prie, dites-moi ce que vous faites devant moi avec cette bougie », et l'homme m'a répondu : « La bougie est une allusion à l'âme, les jours de votre vie ont déjà passé car la bougie est une allusion à l'âme de l'homme, je vous ai insinué que de même qu'elle s'est remise rapidement à brûler, vous aurez une guérison rapide, et c'est ce que je vous ai montré par ce signe. Sachez bien qu'il y a dans votre jugement des arguments pour et contre, on pèse vos mérites dans la balance, et je suis venu vous annoncer que le D. miséricordieux vous a ajouté des jours, et a dit à l'ange : arrête-toi, car il va encore faire beaucoup en faveur du public, J'ai décrété que le troisième jour il va guérir de sa maladie. » Cela se passait trois jours avant la fête de Chavout. Tout s'est passé exactement comme il l'avait prédit, le premier jour de Chavout je suis allé à la synagogue et je suis littéralement devenu une créature nouvelle. Immédiatement j'ai rassemblé mes forces, je me suis levé pour étudier la Torah, les Prophètes et les Ketouvim, et j'ai appelé mon livre « Chibolei HaLéket » à cause de ce miracle.

(Kav HaYachar)

# TES YEUX VERRONT TES MAITRES

## RABBI YOM TOV LIPMAN HELLER - AUTEUR DU "TOSSEFOT YOM TOV"

Tout juif, en arrivant au cimetière de la ville de Cracovie (la ville du Rema), s'étonnait de voir que la tombe de Rabbi Yom Tov Lipman, auteur du commentaire sur la Michnah connue sous le nom de Tossefot Yom Tov, se trouve à côté de la barrière. Est-ce possible, demandait chacun, qu'un homme aussi grand, juste et pieux, ait été placé à côté des excommuniés, des suicidés ?

Et les responsables spirituels de la ville de Cracovie racontaient l'histoire suivante :

Dans notre ville, il y avait un juif du nom de Reb Chimon l'avare, qui était riche mais ne voulait rien donner à la tsedakah, et tous ceux qui s'adressaient à lui dans leur détresse pour implorer son aide repartaient bredouilles.

Tous les habitants de la ville détestaient cordialement Reb Chimon, et quand il passait dans la rue, on le montrait du doigt en disant : " Tiens, voilà l'avare ! "

Alors que Reb Chimon se faisait connaître pour son avarice, il y avait dans cette ville deux personnages extrêmement généreux, Chemariahou le boulanger, et Gabriel le boucher. Quiconque avait besoin de halot et de viande pour Chabath et ne savait à qui s'adresser allait trouver Chemariahou et Gabriel.

Cet état de choses dura longtemps. Un jour, le riche quitta ce monde. La 'Hevra Kadicha faillit refuser de s'occuper de lui. Ses membres voulaient creuser un trou et y jeter le corps, et ils ne se résolurent à lui donner un enterrement décent que parce que la Torah nous y oblige. Ils demandèrent conseil à Rabbi Yom Tov Lipman, le Rav de la ville, qui se mit en colère : " Comment ! Un homme aussi riche qui n'a jamais donné un sou à la tsedakah ! Qu'on l'enterre à côté de la barrière, avec les excommuniés. " C'est ce qu'on fit, il fut enterré honteusement, et la terre le recouvrit. Mais le jeudi et le vendredi suivants, la ville fut secouée, et tout le monde sut que Reb Chimon était mort... le secret fut dévoilé : Reb Chimon payait à Chemariahou le boulanger et Gabriel le boucher tout ce que les pauvres recevaient d'eux. Cet " avare " était l'un de ceux qui pratiquent le " don en secret ". Il ne voulait pas qu'on sache qu'il donnait quoi que ce soit.

Quand la chose fut connue, le Tossefot Yom Tov pleura et se lamenta abondamment. Comment avait-il pu donner l'ordre qu'un tel tsaddik soit enterré auprès de la barrière ? Et il ne trouva pas de repos avant d'avoir ordonné à sa communauté qu'à sa mort, on l'enterre à côté de Reb Chimon, qui avait accompli la mitsvah du " don en secret ".

Rabbi Yom Tov Lipman Heller est né en 1579 à Wallerstein, dans l'état de Bayern, en Allemagne du Sud. Son père, Rabbi Nathan, est mort quelques jours avant la naissance de son fils, et il a été élevé chez son grand-père Rabbi Moché Wallerstein, qui fut en son temps le Rav de tous les juifs d'Allemagne.

Dans sa jeunesse, il étudia à la yéchivah de Rabbi Yaakov Guinzbourg dans la ville de Friedberg. Encore très jeune, il s'éleva considérablement en Torah en en sagesse, et à l'âge de dix-huit

ans fut nommé dayan et Roch yéchivah à Prague, poste qu'il assuma pendant vingt-huit ans.

Là, il étudia la Torah chez Rabbi Yéhouda Liwa, le Maharal, et chez Rabbi Chlomo Ephraïm Lontshitz, auteur du Keli Yakar. C'est à cette époque qu'il rédigea son grand ouvrage " Tossefot Yom Tov " sur la Michnah. Ce commentaire de la Michnah a immédiatement été accepté par tout le peuple, et les talmidei 'hakhamim et benei Torah se sont fixés des temps pour l'étudier chaque jour. Ainsi, depuis des centaines d'années, il accompagne le juif qui étudie les michnayot. On raconte que Rabbi Yom Tov Lipman a écrit son commentaire en trois ans, de 1614 à 1617. Il indique la date où il l'a terminé avec sa signature à la fin du traité taharot, précisant qu'il a trente-huit ans.

En 'Hechvan de l'an 1625, Rabbi Yom Tov Lipman fut choisi comme Rav de Nicklesbourg, qui était une communauté célèbre comportant de nombreux sages, et quelque temps plus tard il fut accepté comme Av Beith Din à Vienne.

Là, il édicta un certain nombre de décrets pour sa communauté, par exemple de lire chaque jour à la synagogue, avant la prière du matin, une partie de l'ouvrage Or'hot Haïm du Roch, qui a été divisé par lui en sept parties. Il l'a également traduit en yiddish, pour le bénéfice de la communauté dans son ensemble. Il composa un " Mi ché-berakh " (bénédiction individuelle) spécial pour les fidèles de la synagogue qui s'abstenaient de tenir des propos profanes au moment de la prière et de la lecture de la Torah.

En 1628, il fut choisi comme Rav et Roch yéchivah de Prague. Une fois de plus, Rabbi Yom Tov Lipman retourna dans cette ville, où il avait passé ses meilleures années. En 1644, il eut le grand honneur de devenir Av Beit Din et Roch yéchivah de la grande ville de Cracovie, où il trouva le repos et la considération ; tout le monde l'admirait énormément, et son influence s'étendit à tout le judaïsme polonais.

Le gaon vécut vingt-sept ans en Pologne, et mourut à Cracovie le 6 Elloul 1654, à l'âge de soixante-quinze ans.

Le gaon Rabbi Zelig Margalioth, qui était son cousin, témoigne sur lui : " quand il est mort, il n'a pas laissé derrière lui de quoi acheter un linceul ", parce qu'il n'avait jamais pris de l'argent d'origine douteuse et n'avait jamais accepté de cadeaux.

Avant sa mort, Rabbi Yom Tov Lipman a écrit un ouvrage autobiographique du nom de Méguilat Eiva (formé des initiales des mots : Eikha Yachva Badad Haïr, les premiers mots du livre des Lamenta-tions), où il raconte l'histoire de sa vie de sa naissance jusqu'au jour où il est devenu Rav à Cracovie. Il demande également à sa famille de fixer un jour de réjouissances pour célébrer la date de sa libération de prison.

Oui, Rabbi Yom Tov Lipman Heller, auteur des Tossefot Yom Tov, était un gaon et un tsaddik, et son souvenir ne nous quittera jamais.